

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

N°233

En exercice : 49

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 33

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 DÉCEMBRE 2018

L'AN deux mille dix huit, le 19 décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 12 décembre 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, FAGARD Alice, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : RUER Marc, MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, ALVES Presilya.

Représentés par :

Madame Leila TLILI	Monsieur Mohamed Fathi TLILI
Madame Danielle MARINO	Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Monsieur Fethi CHOUDER	Monsieur Anthony DAGUET
Madame Sylvie DUCATTEAU	Madame Sophie VALLY
Monsieur Eric PLEE	Monsieur Lionel DONNET
Monsieur Kilani KAMALA	Monsieur Nourredine KADDOURI
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Jean-Yves VANNIER	Madame Evelyne YONNET
Monsieur Rachid ZAÏRI	Monsieur Daniel GARNIER
Madame Nadia LENOURY	Monsieur Damien BIDAL
Monsieur Arab ALI CHERIF	Monsieur Abderrahim HAFIDI

Secrétaire de séance : Magalie CHERET

Direction de l'Administration Générale/Service de l'Administration
Générale

**OBJET : Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du conseil
municipal du 21 novembre 2018.**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-15 et
L.2121-26 ;

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 21
novembre 2018 ;

Adoption à l'unanimité par 46 pour

DELIBERE :

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 21 novembre 2018 tel
que celui-ci figure en annexe.

Reçu en préfecture le : 21/12/18
Publié le : 21/12/18
Certifié exécutoire : 21/12/18

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

